

Mandatement de mission

Assainissement non collectif

Installations ≤20EH

Propriétaire / Société : SIRET :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Demeurant (adresse complète pour **facturation et courrier**) :

.....

.....

Téléphone : Email :

Représenté par

Nom – Prénom :

.....

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

Adresse du bien à diagnostiquer si différente :

.....

L'immeuble diagnostiqué dispose de installation(s) distincte(s).

Tous les ouvrages seront rendus accessibles le jour de la visite et tous les documents relatifs au système de traitement : (devis, plans, études, avis de conformité, contrôles antérieurs, justificatifs d'entretien) seront fournis. Je m'engage à régler, selon les conditions établies par la délibération du conseil communautaire n° 2025-05-07 du 21 mai 2025 et dès réception de l'avis de sommes à payer émis par le Trésor public de Loches, la somme de 209 € TTC par installation diagnostiquée. Les éventuels contrôles de levées de réserves me seront également facturés au prix de 114€ TTC par contrôle.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

02 47 23 47 44 - valdamboise@cc-valdamboise.fr

www.cc-valdamboise.fr

Mon bien faisant office d'une procédure de vente, je m'engage à annexer le rapport diagnostic au compromis de vente ainsi qu'à l'acte de vente définitif.

Fait à, le

Signature :

Nota : Cet engagement devra parvenir à Val d'Amboise avant toute intervention des services.

Protection des données personnelles Les informations recueillies au moyen de ce formulaire sont traitées par la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA), dans le cadre de l'exercice de ses **missions d'intérêt public** en matière d'assainissement non collectif. Elles sont destinées à assurer l'instruction et le suivi de votre demande, la réalisation des contrôles réglementaires des dispositifs d'assainissement non collectif ainsi qu'à la réalisation de traitements statistiques. Elles sont **exclusivement** traitées par le **service Assainissement**.

Les données ne sont communiquées à aucun autre destinataire, sauf obligation légale. **Elles sont conservées pendant toute la durée nécessaire au suivi du dossier, conformément aux obligations légales et réglementaires applicables.**

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un **droit d'accès**, de **rectification**, de **limitation du traitement** et, dans les conditions prévues par la réglementation, **d'opposition** ainsi que **d'effacement** de vos données.

Pour toute question relative au traitement de vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la CCVA : DPO – Communauté de Communes du Val d'Amboise, 9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron – dpo@cc-valdamboise.fr.

Si, après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

02 47 23 47 44 - valdamboise@cc-valdamboise.fr

www.cc-valdamboise.fr